Opinion : l'agent orange condamné à l'ONU

jeudi 5 avril 2007, par NGUYEN Thu Hà (Date de rédaction antérieure : 29 mars 2007).

« Les effets de l'agent orange au Vietnam et ses conséquences », tel est l'intitulé de l'intervention d'André Bouny présentée le 27 mars à Genève lors de la 4e session du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Président du Comité international de soutien aux victimes vietnamiennes de l'agent orange/dioxine au procès de New York (CIS), André Bouny a replacé l'assistance dans le contexte historique qui a amené l'Armée américaine à larguer 84 millions de litres de défoliants sur le Vietnam entre 1961 et 1971.

Il n'a pas oublié de rappeler les effets toxiques de ce produit chimique sur l'homme et sur la nature. Les conséquences du largage, visibles et invisibles, se font toujours sentir 30 ans après la fin de la guerre.

Avec ses arguments précis et convaincants reposant sur plusieurs conventions internationales, André Bouny a, avec des preuves scientifiques et des bases juridiques à l'appui, indiqué que l'utilisation de l'agent orange/dioxine pendant la guerre un crime de guerre. Il s'agit d'après lui d'*« une violation massive et flagrante des droits de l'homme »*, l'agent orange déversé sur le Vietnam *« n'est pas seulement un cataclysme du passé, mais aussi une catastrophe du présent »*.

En informant l'assistance du procès intenté par les victimes vietnamiennes de l'agent orange/dioxine contre les compagnies de produits chimiques américaines pendant la guerre au Vietnam, M. Bouny a appelé le Conseil des droits de l'homme de l'ONU ainsi que la communauté internationale à apporter leur soutien à la partie plaignante et à demander aux compagnies américaines de reconnaître leur responsabilité en indemnisant les victimes, conformément à la loi internationale.

En tant que président du CIS, André Bouny a mené des recherches scientifiques sur l'agent orange et sur son impact au Vietnam. Auteur de nombreux articles publiés dans divers journaux et revues français, il a également organisé de nombreux colloques et débats en France et en Suisse sur les conséquences néfastes de ce produit chimique toxique. Le but est de sensibiliser les amis internationaux pour qu'ils apportent et intensifient leur soutien à la lutte pour la justice des victimes vietnamiennes.

P.-S.

* Paru dans le Courrier du Vietnam du 29/03/07.